



PROJET PÉDAGOGIQUE Périscolaire DE SAINT-VIT

ECOLÉ RENÉ ROUSSEY

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Directrice du centre : Mme SAVANI Collyne (06.80.82.69.21)

Directeur adjoint : M. NICOLIN Baptiste (07.86.53.74.75)

Responsable de territoire : M. SIRACUSA Johan

Secrétariat : Mme GUEGUEN Lorène (03.81.81.71.80)

<http://francas-stvit.jimdo.com/>



SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRÉSENTATION ET FONCTIONNEMENT

CADRE ET SUIVI DES ANIMATEURS

LES AXES DU PROJET PÉDAGOGIQUE

RÔLE DE L'ÉQUIPE

SÉCURITÉ MORALE, AFFECTIVE ET PHYSIQUE
DES ENFANTS ET ADULTES

LES BESOINS DU PUBLIC

NOS PARTENAIRES

L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE



INTRODUCTION


L'accueil périscolaire constitue aujourd'hui un maillon essentiel du parcours éducatif de l'enfant. Il ne se limite pas à un simple temps de garde, mais s'affirme comme un véritable espace éducatif, complémentaire à l'école. En s'inscrivant pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire, il offre un cadre bienveillant et stimulant qui favorise l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie, de la curiosité et de la créativité.

Ce temps spécifique, à mi-chemin entre les obligations scolaires et le temps libre, permet aux enfants d'expérimenter autrement, à leur rythme, des activités variées qui enrichissent leurs compétences sociales, culturelles et citoyennes. À travers le jeu, la découverte, l'expression artistique ou encore les projets collectifs, l'accueil périscolaire contribue activement à leur épanouissement personnel.

Dans un monde en constante évolution, où les repères éducatifs sont souvent mouvants, le périscolaire se positionne comme un espace de confiance et de construction. Il s'appuie sur une équipe d'animation engagée, porteuse de projets et à l'écoute des besoins des enfants et de leurs familles. Il joue ainsi un rôle clé dans la continuité éducative, en lien étroit avec les partenaires locaux, notamment les équipes enseignantes, les collectivités et les acteurs du territoire.



Ce projet pédagogique 2025-2026 s'inscrit dans cette dynamique. Il définit les intentions éducatives qui guideront les actions de l'équipe tout au long de l'année, dans le respect des rythmes et des besoins de chaque enfant, pour faire de chaque moment vécu au périscolaire une opportunité de grandir.



RAPPEL DU PROJET EDUCATIF

DES VALEURS FONDAMENTALES

DEMOCRATIE : pour que chacun, y compris l'enfant et le jeune, participe aux décisions qui le concerne et qui concerne la cité à laquelle il appartient.

LAICITE : pour une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, l'accueil de tous sans distinction d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.

SOLIDARITE : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et son implication citoyenne.

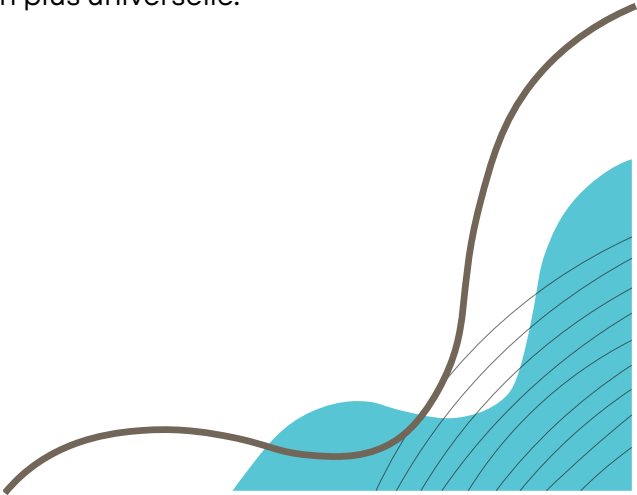
Ces valeurs sont garantes de la construction d'un monde plus juste, plus démocratique, plus libre où chaque personne est intégrée et acteur dans son environnement. Ces valeurs sont support à l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Leur action est indissociablement éducative, sociale et culturelle.

EDUCATIVE : ils contribuent au développement de la personnalité de l'enfant et à son épanouissement civique.

SOCIALE : ils luttent contre toutes les formes d'exclusion, de ségrégation et d'injustice qui s'oppose au droit à l'éducation pour tous.

CULTURELLE : ils suscitent chez les enfants et les jeunes l'envie de découvrir les richesses de notre civilisation, et de s'ouvrir à une culture de plus en plus universelle.



PRÉSENTATION ET FONCTIONNEMENT

RENÉ ROUSSEY

ELEMENTAIRE
MATERNELLE

- RESTAURATION SCOLAIRE SUR PLACE
- ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR

L'OCCUPATION DES LOCAUX

À l'école René Roussey:

- une salle de motricité : théâtre, réunion d'enfants, musique, danse, ...
- une cour d'école : jeux sportifs, jeux collectifs, jeux coopératifs,
- une salle des primaires : kapla, légos, dessins, jeux de société, activités manuelles.
- une salle des maternelles : projets d'enfants, atelier spécifique, jeux de rôle (dinettes, construction, voiture)

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DU MATIN

Le matin de 7h30 à 8h30 : disponibilité et accueil.

Le centre de loisirs doit être un lieu accueillant et sécurisant.
Il devra permettre aux enfants d'amorcer la journée en douceur et à leur rythme.

® animateurs disponibles.

® Espaces jeux, lecture, multi-pôles, repos.

Lors de ce temps d'accueil, il n'y aura pas d'activité particulière, si ce n'est sur demande express des enfants ou la finalisation d'activités déjà commencées. L'accueil du matin est un moment très important, car il est le passage entre la famille et le centre de loisirs. La séparation, pour les plus jeunes en tout cas, peut être parfois difficile ; l'équipe d'animation se doit d'être présente, disponible, à l'écoute des enfants et des parents.

De 7h30 à 8h30, l'accueil se fait dans la salle des Francas : coin calme, discussion.

Des coins sont aménagés pour les jeux en bois, jeux de société, lecture, dessin.

Un animateur sera disponible pour accueillir les familles.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DU SOIR

Les temps du soir de 16 h 30 à 18 h 30 : Détente, ateliers, découverte :

Des ateliers : arts plastiques, sports collectifs, théâtre, décoration, etc.

Des ateliers spontanés seront proposés selon les envies des enfants. De nouveaux sports et jeux collectifs seront à l'honneur afin de favoriser la solidarité dans les échanges entre enfants.

Des coins calmes sont installés : coin lecture, jeux de société, jeux de construction.

L'étude surveillée ou « pause cartable » fonctionne à partir de 18 h 00.

Les enfants inscrits jusqu'à 18 h 30 pourront, à la demande des parents ou pas, faire leurs devoirs tous les soirs.

L'accueil du soir est un moment privilégié, les familles étant plus disponibles que le matin, des discussions peuvent alors avoir lieu avec les animateurs. Les équipes peuvent également mettre en place des temps de partage entre les parents et les enfants par le biais de petits jeux (devinettes, énigmes, ...).

ORGANISATION DU TEMPS MERIDIEN ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DE RENÉ ROUSSEY

Au sein des locaux de René Roussey, nous disposons d'une grande salle de restauration utilisée uniquement par les enfants de l'école.

Tous les enfants sont appelés dans les classes à 12h00 par les animateurs (maternelles et élémentaires).

- Les enfants des classes de maternelle (3/6 ans) mangent directement à la restauration scolaire à la sortie des classes. Le temps de repas des enfants de maternelle se déroule de 12h15 à 13h. Après le repas les enfants bénéficient d'un temps de repos et/ou d'activités jusqu'à la reprise de l'école à 14h. Dans nos salles d'activités, les enfants ont le choix de venir se reposer, de jouer à des jeux, de dessiner, de découvrir des contes et des lectures, de réaliser des activités manuelles, de faire de la danse, des jeux théâtraux etc... mais également profiter de la cour extérieur avec des petits jeux sportifs ou de coopération.

- Les enfants des classes d'élémentaire (6/11 ans) possèdent un temps d'activité de 12h à 12h45, ils ont le choix entre plusieurs pôles d'activités. Les animateurs proposent des activités sportives en extérieur, de la danse, du chant, des activités manuelles, des temps d'échanges avec les enfants et des jeux de société dans les deux salles d'activités. A 12h45 les enfants vont manger à la restauration scolaire.

Le temps de repas des enfants en élémentaire se déroule de 12h45 à 13h30.

Après le repas, les enfants peuvent continuer les activités si le temps le permet ou être en jeux libre avant la reprise de l'école à 14h.

Le choix de fonctionner avec deux services à la restauration scolaire (un service maternelle et un service élémentaire) a pour but de permettre aux enfants d'avoir un temps méridien avec des temps bien définis et optimisés (temps de repas et temps d'activités bien distinct).

Cela permet également de réduire le bruit dans la restauration scolaire, les repas sont plus calme et se déroule dans de meilleurs conditions, en effet il y a moins d'enfants en même temps dans la restauration scolaire.

Les deux services de restauration avec des horaires différentes nous permettent de profiter de nos deux salles d'activités chaque midi, tant pour les maternelles que les élémentaires.

Lors des repas, nous cherchons :

- A développer la responsabilisation et l'autonomie des enfants : les enfants se servent seuls et libre choix de leur place dans la salle de restauration.
- A développer la convivialité : apprendre à gérer le niveau sonore en utilisant divers outils...favoriser la discussion entre enfants et enfants /adultes.
- A respecter le rythme de chacun : prendre le temps de manger tout en discutant, dans une ambiance saine.

Pour développer ses connaissances en matière de goût, l'enfant doit explorer divers aliments, avec l'animateur qui l'incite sans pression. L'éducation au goût, essentielle pour diversifier l'alimentation, permet de découvrir les richesses sensorielles des aliments. Cela favorise aussi le civisme en apprenant à défendre et respecter différents points de vue. Les échanges conviviaux aident à persuader l'enfant de goûter des aliments qu'il refuse initialement. Une alimentation diversifiée durant l'enfance est cruciale pour un développement sain à l'âge adulte.

RYTHME SCOLAIRE

Periscolaire

| | | | | |
|---------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------|
| 7h30-8h30 | 8h30-12h00 | 12h00-14h00 | 14h00-16h30 | 16h30-18h30 |
| Accueil matin | Temps scolaire | Restauration scolaire | Temps scolaire | Accueil du soir |

Journée loisirs des mercredis

| | | | |
|------------------|-----------------------------|--------------|-----------------------------|
| 7h30-8h30 | 8h30-12h00 | 12h00-14h00 | 14h00-17h30 |
| Accueil du matin | Journée loisirs du mercredi | Restauration | Journée loisirs du mercredi |

FONCTIONNEMENT PORTAIL FAMILLE

Les Inscriptions

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants doivent compléter un formulaire d'inscription conforme aux normes en vigueur, fournir une copie du carnet de vaccinations et une attestation d'assurance scolaire ou de responsabilité civile. Les inscriptions se déroulent durant les périodes d'ouverture des Francas, en fonction des besoins de garde des parents. Une fois l'inscription réalisée, le dossier est valable pour toute l'année scolaire. Après vérification et validation du dossier, nous créons un portail famille sur notre application « Bel Ami », développée par VIP Concept. Chaque parent a accès à ce portail et peut inscrire ses enfants aux temps d'accueil désirés, avec un délai de réservation adapté aux différents types de réservations.

MERCREDI LOISIRS

| Horaire | Activité |
|---------------|--|
| 7h30 - 9h45 | Accueil échelonné, jeux libres, prise de repères |
| 9h45 - 10h00 | Temps collectif : chant, danse ou animation dynamique |
| 10h00 - 11h45 | Activités du matin (ateliers créatifs, jeux, découvertes, projets...) |
| 11h45 - 12h00 | Temps libre, transition vers le repas |
| 12h00 - 13h00 | Repas en self, moment convivial et éducatif |
| 13h00 - 13h30 | Temps calme (lecture, dessin, musique douce...) |
| 13h30 - 14h00 | Sieste pour les plus petits ou ceux qui en ressentent le besoin |
| 14h00 - 16h00 | Activités de l'après-midi (grands jeux, projets, sorties, ateliers variés) |
| 16h00 - 16h30 | Temps libre |
| 16h30 - 17h00 | Goûter partagé |
| 17h00 - 17h30 | Départs échelonnés, échanges avec les familles |

Une programmation thématique pensée avec et pour tous

Chaque période scolaire, les mercredis loisirs s'organisent autour d'un thème central qui donne du sens aux activités proposées. Ces thèmes, choisis en lien avec les centres d'intérêt des enfants, sont construits à partir de leurs idées, envies et besoins exprimés, afin de garantir leur engagement et leur plaisir à participer. La programmation s'appuie également sur les compétences, sensibilités et passions propres à chaque animateur, ce qui permet d'enrichir les contenus, de diversifier les approches et de valoriser les talents de l'équipe. Cette dynamique collaborative favorise la créativité, l'adaptation et la cohérence éducative tout au long de l'année

TARIFS, FACTURATION ET MODES DE RÈGLEMENT :

De manière à garantir un accès aux services pour tous, nous appliquons la tarification modulée, en fonction des ressources et répondant aux exigences de la CAF du Doubs.

Les tarifs sont calculés d'après le Quotient Familial et selon les revenus des parents et en lien avec le logiciel CAF PRO, via un accès sécurisé.

Si les aides aux temps libres ou l'avis d'imposition ne sont pas fourni nous sommes dans l'impossibilité de calculer le tarif, nous octroierons automatiquement la tranche la plus haute.

Tarifs Périscolaire et restauration scolaire à partir du 01 septembre 2025 :

Bonne nouvelle : les tarifs ne bougent pas pour 2025-2026 ! L'accès à des temps éducatifs de qualité reste une priorité, sans coût supplémentaire pour les familles.

| Tranches d'après le QF | 1 heure de périscolaire (toute heure commencée est due) | Restauration scolaire (encadrement, activités et repas compris) |
|------------------------|--|--|
| QF de 0 à 800 (ATL) | 1.90 € | 4.36 € |
| QF de 801 à 1000 | 2.44 € | 5.41 € |
| QF de 1001 à 1200 | 2.53 € | 5.71 € |
| QF de 1201 et 1400 | 2.63 € | 6.08 € |
| QF de 1401 à 1700 | 2.73 € | 6.38 € |
| QF de 1701 à 2000 | 2.83 € | 6.70 € |
| QF > 2001 | 2.93 € | 7.04 € |

Les factures sont envoyées à terme échu (fin de mois) par mail. Elles sont à régler pour le 15 du mois. Les factures impayées font l'objet d'une relance écrite.

En cas de difficultés financières, il est nécessaire de prendre attache auprès du coordinateur.

La facturation à la demi-heure est pratiquée uniquement pour l'accueil périscolaire du soir.

Modalités de paiement :

Nous acceptons en règlement des prestations, les chèques, l'espèce (un reçu doit être obligatoirement délivré), les chèques ANCV et les chèques CESU (uniquement pour les temps d'accueil périscolaire déduction faite du repas).

Gestion des absences :

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible.

Seuls seront déduits les repas annulés au moins 72 heures à l'avance (jours ouvrés) ainsi que les absences pour raison médicale d'au moins une semaine, signalées au plus tard le premier jour d'absence et accompagnées d'un certificat médical (celui-ci doit nous être fourni dans les 48 heures).

TARIFS MERCREDIS À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2025 :

| Inscription à la journée | | Heure supplémentaire de 7h30 à 8h30 | Saint Vitois Demi-journée | Saint -Vitois Journée Complète | Extérieurs Demi-journée | Extérieurs Journée Complète |
|--------------------------|------------------|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| <u>Avec Repas</u> | QF 0 - 800 (ATL) | 1.90 € | 5.91 € | 7.63 € | 9.03 € | 13.84 € |
| | QF 801 - 1000 | 2.44 € | 8.59 € | 11.75 € | 11.75 € | 18.12 € |
| | QF 1001 - 1200 | 2.53 € | 9.85 € | 13.99 € | 13.11 € | 20.49 € |
| | QF 1201 - 1400 | 2.63 € | 10.68 € | 15.29 € | 14.02 € | 21.92 € |
| | QF 1401 - 1700 | 2.73 € | 12.05 € | 16.37 € | 15.17 € | 23.50 € |
| | QF 1701 - 2000 | 2.83 € | 13.52 € | 17.52 € | 16.75 € | 25.07 € |
| | QF > 2001 | 2.93 € | 15.20 € | 18.67 € | 17.27 € | 27.17 € |
| <u>Sans repas</u> | QF 0 - 800 (ATL) | 1.90 € | 2.64 € | 5.27 € | 7.19 € | 11.18 € |
| | QF 801 - 1000 | 2.44 € | 3.82 € | 7.64 € | 7.45 € | 14.90 € |
| | QF 1001 - 1200 | 2.53 € | 4.39 € | 8.77 € | 7.65 € | 15.30 € |
| | QF 1201 - 1400 | 2.63 € | 4.99 € | 9.98 € | 8.36 € | 16.71 € |
| | QF 1401 - 1700 | 2.73 € | 5.54 € | 11.07 € | 9.20 € | 18.60 € |
| | QF 1701 - 2000 | 2.83 € | 6.09 € | 12.17 € | 10.46 € | 19.65 € |
| | QF > 2001 | 2.93 € | 6.66 € | 13.32 € | 11.30 € | 21.22 € |



CADRE ET SUIVI DES ANIMATEURS

A René Roussey, un directeur adjoint est présent. Il fait le lien entre la directrice et l'équipe mais il est aussi l'interface entre les parents et le corps enseignant.

Le directeur adjoint est Baptiste Nicolin sur René Roussey

Il est présent sur tous les temps d'accueils périscolaires soit matin, midi et soir. Il dispose également d'un téléphone professionnel notamment en cas de retard de parent pour l'accueil du soir. Il est garant de la bonne mise en place du fonctionnement de l'accueil.

A hauteur de deux fois par semaine, le lundi et le jeudi matin, une réunion de 1h30 est prévue afin de faire des points sur l'équipe, les enfants et les projets en cours. Dans un second temps, le directeur adjoint travaille avec la directrice ou en autonomie sur une demande spécifique (exemple : travail sur les règles de vie, élaboration d'un questionnaire, réalisation d'outils de communication, réalisation des goûters équilibrés et préparer la commande goûters, organisation/préparation d'évènement). Ces réunions sont des temps de co-construction.

Le directeur adjoint est chargé de les transmettre à l'ensemble de son équipe et les mettre en place sur site (exemple : disponibilité d'un animateur, taux d'encadrement par groupe d'âge, absence/remplacement). Il est chargé de prendre les changements d'inscriptions le jour même auprès de la secrétaire (annulation /ajout).

Il doit veiller à la mise à jour de l'affichage obligatoire (assurance, menus, fiche complémentaire si modifiée, ...) mais aussi de la mise à jour des dossiers enfants dans le classeur prévu à cet effet.

Le directeur adjoint a un rôle important et essentiel sur le terrain en Accueil Collectifs de Mineurs.

Il doit gérer les dysfonctionnements rencontrés sur site, les retours de parents si besoin. Il est responsable du bon fonctionnement de l'accueil mais il est également force de proposition.

Le directeur adjoint anime une réunion d'équipe dans la semaine d'1h30. Il transmet les informations à son équipe et il répartit les tâches à réaliser si nécessaire. Il doit impulser une dynamique de groupe et encourager une cohésion d'équipe. Cette réunion est également un temps de préparation pour les projets pour l'ensemble de l'équipe.

Enfin, chaque premier lundi du mois une réunion mensuelle est animée par la directrice avec l'ensemble des équipes des écoles de Saint Vit. Cette réunion permet de travailler sur la méthodologie de projets, travailler sur l'avancée du projet d'animation à l'année, organisation d'évènements, ...

Cette réunion mensuelle permet d'encourager la dynamique et la cohésion d'équipe.

Nous avons également 1 heure de réunion prévu en plus pour les animateurs qui travaillent lors du périscolaire du soir.

LES AXES DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Grands axes du projet pédagogique 2025-2026

1. Favoriser la communication bienveillante et constructive

Objectif : Développer des outils et des postures favorisant l'expression, l'écoute active et la compréhension mutuelle, que ce soit entre enfants, entre animateurs ou entre l'équipe et les familles.

Encourager les temps d'échange formels et informels.

Créer des espaces d'expression pour les enfants (parole libre, conseils d'enfants, affichage, boîtes à idées).
Former les équipes à la communication non violente et à la médiation.

2. Renforcer la cohésion au sein des équipes et entre les enfants

Objectif : Créer un climat de confiance et de solidarité, propice au travail collectif et à l'épanouissement de chacun.

Mettre en place des projets d'équipe fédérateurs et des rituels communs.

Valoriser les compétences et qualités de chaque membre du personnel.

Développer des activités coopératives et intergénérationnelles pour renforcer les liens entre les enfants.

3. Soutenir l'autonomie et la participation des enfants

Objectif : Donner aux enfants une place active dans la vie du centre, pour qu'ils deviennent acteurs de leurs loisirs.

Impliquer les enfants dans le choix des activités et l'aménagement des espaces.

Valoriser leurs idées, leurs initiatives et leurs responsabilités.

Adapter les activités à leurs besoins, rythmes et intérêts.

4. Créer un environnement éducatif épanouissant et sécurisant

Objectif : Offrir un cadre stable, stimulant et rassurant, qui favorise le bien-être, la curiosité et la créativité.

Veiller à une organisation cohérente et des repères clairs pour les enfants.

Proposer une diversité d'activités répondant aux différents profils (créatifs, moteurs, calmes...).

Prendre en compte les besoins spécifiques et les émotions de chacun.

Axe transversal : Une place pour chacun – favoriser l'inclusion et l'équité

L'accueil périscolaire se doit d'être un espace accessible, accueillant et respectueux des besoins de tous les enfants, quels que soient leur origine, leur situation familiale, leur handicap ou leurs difficultés passagères. Cet axe transversal vise à garantir que chacun puisse trouver sa place, être reconnu, valorisé et accompagné dans son parcours personnel et collectif.

L'équipe d'animation s'engage à :

Adapter les activités, les supports et les espaces pour permettre la participation de tous, dans une logique d'inclusion et non de séparation.

Repérer et accompagner les besoins spécifiques, qu'ils soient liés à un handicap, à des fragilités sociales ou à des troubles du comportement, en mobilisant des compétences internes (dont une animatrice spécialisée) et des partenariats extérieurs si nécessaire.

Favoriser l'entraide et la coopération entre enfants, pour développer une culture de la solidarité, de la tolérance et du respect des différences.

Former et sensibiliser l'équipe aux questions d'inclusion, de posture bienveillante et d'écoute active.

Travailler en lien avec les familles, en instaurant un dialogue de confiance, en valorisant les échanges et en tenant compte des réalités de chacun.

L'inclusion n'est pas un dispositif à part : c'est une démarche quotidienne, portée par toute l'équipe, qui vise à garantir à chaque enfant les mêmes chances de s'épanouir, d'apprendre, de jouer, de créer et de vivre avec les autres.

SÉCURITÉ MORALE, PHYSIQUE ET AFFECTIVE DES ENFANTS ET ADULTES

Hygiène :

Chaque jour, et lors de tous les temps d'accueil, nous accorderons une place importante à l'hygiène. Les mains doivent être lavées avant de passer à table ainsi qu'après une activité manuelle ou physique. Les enfants ont la possibilité d'apporter leur brosse à dents.

Infirmierie :

Des trousse à pharmacie sont prêtes pour les sorties et présentes dans chaque école ainsi que dans la salle de restauration. (CF : Annexe Pharmacie)

Aucun médicament ne sera donné à un enfant sans ordonnance du médecin. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. L'ordonnance ainsi que les médicaments doivent être fournis avec le nom de l'enfant inscrit dessus.

Un registre infirmerie est mis en place et doit être consulté par tous les animateurs. Tout animateur peut être amené à soigner une égratignure, mettre de la glace. De là chaque soin fait doit figurer sur le registre. Des points réguliers sont fait concernant les enfants qui ont des problèmes de santé ou souffrants de troubles du comportement : des solutions seront recherchées en collaboration avec l'équipe enseignante, l'enfant et les parents. De plus, l'animateur référent sur site est l'assistant sanitaire.

Rangement :

Le rangement fait partie de l'activité, il est donc assuré par les enfants et l'animateur.

Cela permet aux enfants d'être acteurs de leur activité. Ils peuvent aussi prendre des responsabilités et être valorisé.

Matériel :

L'enfant et l'animateur sont responsables du matériel. L'animateur prépare son matériel avant l'activité et s'assure d'avoir le nécessaire. Dans le cas où la régie n'est pas munie du matériel voulu, l'animateur prépare une liste d'achats dont se charge le responsable du centre.

Protocole de sortie :

Un protocole de sortie est mis en place en concertation avec la municipalité de SAINT-VIT ainsi que les écoles, et discuté avec les parents et les enseignants en conseil d'école.

- La sécurité sera garantie par une bonne connaissance des uns et des autres (animateurs, enfants, parents, enseignants), par la prise en compte et l'application de la réglementation de la Jeunesse et des sports.

- Sur les différents temps d'accueil des appels sont effectués afin de connaître l'identité et l'effectif exact des enfants présents. Les enfants ne peuvent être récupérés que par des personnes autorisées, à qui, il est demandé, si nécessaire, une pièce d'identité. Un enfant peut partir seul à partir de 7 ans que s'il y a une autorisation écrite par les parents et accord entre les parents et le directeur du centre de Loisirs.

L'entrée et la sortie des enfants ne se fait que par une seule porte, sous la vigilance d'un animateur

PAI :

Pour les enfants disposant d'un suivi médical, un PAI, les parents doivent transmettre l'ensemble du dossier médical ainsi que les prescriptions au Francas du Doubs afin de compléter le dossier de l'enfant.

La directrice ou l'assistant sanitaire du site sera en charge d'administrer le traitement si besoin et d'informer par la suite les parents et l'équipe enseignante.

RÔLE DE L'ÉQUIPE

L'équipe d'animation est garante de l'entretien et du respect des locaux et se doit par conséquent de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à cet effet (rappel des règles de fonctionnement, d'hygiène, accompagnement des enfants pour le rangement et le nettoyage des locaux...). En outre, elle doit s'assurer de l'assimilation et du respect des règles de sécurité (par un rappel systématique avant et pendant chaque activité...)

Les enfants doivent évoluer dans un environnement sain et sécurisé. Il est donc important qu'ils comprennent et participent à toute initiative d'entretien et actes de prévention.

Directrice avec le directeur adjoint :

- Elle est responsable du centre en référence avec la réglementation jeunesse et sport

- Elle est garante de l'application du projet pédagogique en référence avec le projet éducatif des Francas et elles l'ajustent si nécessaire

- Elle fait le lien avec les parents et la collectivité

- Elle est garante de la sécurité physique, mentale et affective des enfants et de leur équipe (allergies, traitements, Projet d'Aide Individualisée : PAI)

- Elle a un rôle formateur auprès de leur équipe

- Elle effectue les tâches administratives et de gestion du centre (inscriptions, courses, facturation, ...)

- Elle a dans ce cas précis les responsables sanitaires

- Elle est aussi animatrice et ne doivent pas hésiter à se remettre en question

Animateurs :

- Ils établissent une relation de confiance avec les enfants et participent à leurs activités

- Ils encadrent les enfants durant les temps de vie quotidienne et s'assurent des bons déroulements de ceux-ci

- Ils respectent le projet pédagogique et le planning établi

- Ils assurent le bien être et la sécurité physique et psychologique de leur groupe

- Ils gèrent leur groupe dans un souci d'autonomie et de responsabilisation

- Ils prennent soin du matériel et veillent au rangement des locaux utilisés

- Ils agissent en coordination avec le reste de l'équipe

- Ils ont une attitude et un langage correct

- Ils sont ponctuels

- Ils transmettent à la Directrice un bilan oral de leur journée (forme et humeur des enfants, problèmes rencontrés...)

- Ils préparent des activités de qualité adaptées à leur public

- Ils sont force de proposition

- Ils peuvent aussi se remettre en question régulièrement pour améliorer la qualité de l'accueil et des animations

- Ils doivent s'évaluer grâce à une remise en question permanente avec l'aide de l'équipe pédagogique, principalement la Directrice (suivi régulier)

LES BESOINS DU PUBLIC

Les 3/5 ans :

Curieux, coopératifs et dans l'envie de bien faire, les enfants de 3/5 ans sont au début de la socialisation et de l'apprentissage de la vie en collectivité. Ils aiment coopérer et faire ensemble. Ils apprécient jouer à des jeux de rôles et sont dans le mimétisme.

Les 6 et + :

Les enfants de 6 à 12 ans ont besoin d'échanger et de jouer avec les autres. Ils sont heureux d'agir avec les autres dans le même effort. L'appartenance à un groupe et la socialisation sont importantes.

Les enfants ont besoin de se dépenser et de se confronter aux autres. Ils ont le goût de la compétition. On constate également, que les enfants sont souvent dans un rapport de force entre eux et que la compétition et l'individualisme priment quel que soit le type d'activité. Ils ont une grande curiosité sur le monde réel et ils ont besoin de partager leurs connaissances. Ils ont aussi besoin de création et d'expression, ils ont beaucoup d'imagination.

Les enfants à besoins spécifiques :

Une classe ITEP à ouvert au sein de l'école Renée Roussey.

Sur nos accueils, des enfants présents ont une reconnaissance MDPH ou ont un suivi éducatif. De ce fait, il nous paraît essentiel d'être dans une démarche de mixité des publics. Cela passe d'abord par la sensibilisation des équipes au handicap ou dans l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques. Il est important d'avoir une bonne communication avec les enfants.

Ce qui permet à tous, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et la différence.



NOS PARTENAIRES

Collaboration avec l'équipe enseignante des écoles

À la demande de la directrice d'école, la directrice et le directeur adjoint se tiennent à disposition pour intervenir lors des conseils d'école. Leur but est de discuter des problématiques ou questions soulevées concernant le temps périscolaire. Établir un lien direct sur le terrain est primordial, car l'école et le périscolaire sont étroitement liés. La directrice multi-sites et les animateurs veillent ainsi à créer des relations solides face aux enjeux quotidiens.

Rencontres et échanges

De plus, dans les semaines qui suivent la rentrée scolaire, l'équipe de direction des FRANCAS de ST VIT s'assure de rencontrer chaque directeur et directrice d'école. Cela permet de cerner d'éventuels besoins organisationnels et d'assurer une continuité dans les relations entre enseignants et activités périscolaires.

Les relations positives établies avec les enseignants, grâce à un dialogue constant, favoriseront notre collaboration sur divers projets communs.

Collaboration avec le Personnel de la Mairie : Personnel Technique

Il est crucial que nous travaillions tous ensemble dans une même direction pour améliorer la qualité des moments d'accueil.

Pour cela, nous visons à :

- Communiquer le plus possible entre nous.
- Offrir à chacun l'opportunité de s'exprimer sur le fonctionnement et de partager son avis lors des réunions.
- Sensibiliser le personnel technique à notre rôle éducatif.



Collaboration avec les Parents

Notre travail repose sur des échanges avec les parents, c'est pourquoi nous souhaitons encourager leur engagement dans la vie périscolaire et nos activités tout au long de l'année.

Horaires d'Ouverture

Pour répondre aux questions et besoins des familles, nos bureaux sont ouverts tous les jours de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Un suivi pédagogique peut être établi en collaboration avec la famille. Avant cela, un entretien avec l'enfant et ses parents est mené par la directrice pour évaluer les difficultés d'insertion dans le groupe, de comportement ou d'autres problématiques. Ce suivi permet aux enfants en situation de mal-être ou ayant des difficultés à respecter la vie en collectivité de mieux s'intégrer dans nos structures d'accueil. Il s'agit d'un accompagnement individualisé.

Événements Communautaires

Nous organisons des événements tels que des spectacles, des expositions, la fête du printemps, la fête de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que la fête de la musique, afin de rassembler parents, enfants et équipe d'animation.

Échanges Quotidiens

Des échanges quotidiens ont lieu avec les familles des enfants accueillis. Il est essentiel pour nous que les parents soient sensibilisés et convaincus de l'importance de nos actions.

Activités Parents/Enfants

Nous aimerions également mettre en place des soirées parents/enfants sur différents thèmes ou activités, comme des soirées jeux de société ou des débats et échanges.



L'ÉVALUATION

Grands axes et objectifs opérationnels :

- La qualité de la communication au sein de l'équipe
- La participation effective des enfants dans les choix d'activités
- La mise en œuvre de projets coopératifs
- L'inclusion des enfants à besoins spécifiques

Outils et indicateurs adaptés

| Objectif | Indicateur | Outil d'évaluation |
|--|--|---|
| Améliorer la communication dans l'équipe | Nombre de temps d'échange mis en place / satisfaction de l'équipe | Réunions d'équipe, questionnaire interne |
| Favoriser l'expression des enfants | Nombre de conseils d'enfants, nombre d'idées proposées par les enfants | Journal de bord, tableau de suivi, boîtes à idées |
| Renforcer la cohésion entre enfants | Diminution des conflits, plus d'entraide observée | Grilles d'observation, retour des animateurs |
| Réussir l'inclusion | Nombre d'aménagements réalisés, participation active des enfants concernés | Fiches de suivi, échanges avec l'animatrice spécialisée et les familles |

Impliquer tous les acteurs dans l'évaluation

L'équipe d'animation : échanges réguliers, bilans d'équipe par période, auto-évaluations.

Les enfants : en recueillant leur ressenti à travers des conseils, des questionnaires simplifiés, ou des temps de parole.

Les familles : via des questionnaires courts ou des temps de rencontre informels.

Toi-même : en tenant un carnet de bord ou en prévoyant des temps de recul à chaque fin de période scolaire.

Prévoir un moment dédié à l'analyse

bilan pédagogique par période scolaire (ou par trimestre), pour :

- Relire les constats,
- Identifier ce qui a bien fonctionné,
- Voir ce qui est à ajuster,
- Mettre en valeur les réussites.

Adapter et réajuster

L'évaluation doit servir à faire évoluer le projet : ajuster des pratiques, renforcer certains axes, redéfinir des objectifs... C'est aussi une preuve de professionnalisme et un levier de reconnaissance du travail de terrain.